

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis No 71-2023** :

Arrêté d'imposition 2024

Membres de la commission :

Roland Pfister
Alexandre Grossu
Sylvain Baumann
Arnaud Heiniger
Didier Gattlen

16 octobre.2023

La commission des finances, composée de Sylvain Baumann, Didier Gattlen, Alexandre Grossu, Roland Pfister et Arnaud Heiniger, ont pris connaissance, le 4 octobre du préavis n° 71-2023, intitulé « Arrêté d'imposition 2024 » présenté par M. Richard Emmenegger, syndic, M. Florian Mettraux boursier et Mme Anne-Marie Lagger secrétaire communale.

Plusieurs points ont été discutés lors de la présentation. Nous avons reçu des explications détaillées à toutes nos interrogations.

La commission des finances a notamment soulevé les points suivants :

Actuellement les finances communales sont stables malgré les divers travaux effectués.

Tout en sachant que le taux d'imposition communal devra certainement être revu à la hausse pour 2025 ou 2026, afin de financer les divers projets à venir, entre autres la zone sportive.

La commission demande aussi une liste des prévisions des divers projets à effectuer ces prochaines années

En conclusion, après discussions et étude du dossier, la commission des finances propose d'accepter l'arrêté d'imposition 2024, tel que présenté par le préavis n° 71-2023 et conformément au projet annexé.

La commission des finances remercie Messieurs Emmenegger et Mettraux, ainsi que Mme Lagger pour les informations et explications fournies.

Roland Pfister



Conseiller communal

Sylvain Baumann



Conseiller communal

Didier Gattlen



Conseiller communal

Arnaud Heiniger



Conseiller communal